

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION n° 1/02

Comité de pilotage du 21 décembre 2010

LISTE DES ARBRES PROPOSÉS Á L'INSCRIPTION DE L'INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES DE SEINE ET MARNE.

N° d'ordre	Lieu	Essence	Avis du COPIL	Commentaire-motivation
652	Souppes-sur-Loing	Chêne vert	OUI	Essence peu fréquente dans le département, port plus large (24 m) que haut (15 m).
653	Souppes-sur-Loing	Chêne turneri	OUI	Très rare, hybride entre un chêne vert (cf. ci-dessus N° 652) et un chêne robur.
656	Noisiel	Platane	OUI	Développement anarchique de branches et ramures (« balai de sorcière », phénomène rare chez les feuillus, plus fréquent pour les résineux).
659	Méry-sur-Marne	Cormier	OUI	Belles dimensions (31 m de haut et 2,57 m de circonférence), fût droit et élancé, proche d'une lisière.
660	Fontaine-le-Port	Platanes	OUI	Groupe de 10 arbres en port libre à proximité de bâtiments et d'une rue ; un arbre avec brogne au pied.